LA FAMILLE POCQUELIN

Lorsqu'à la mort de son père, Charles VII se fit couronner Roi de France à Poitiers, en novembre 1422, il ne possédait plus que ce qui était outre la Loire, excepté la Guyenne (1) : il résidait en Berry et on ne l'appelait plus, par dérision, que le *Roi de Bourges*. Les Anglais et les Bourguignons tenaient les meilleures provinces de notre pays, la Normandie entière, la Picardie et presque tout le pays de l'Escaut à la Loire.

Le monarque français n'en commença pas moins la lutte contre ses ennemis ; ce ne fut qu'une triste suite de désastres, dont le premier fut la défaite de Crevant, près d'Auxerre, en 1423, à laquelle succédèrent la prise d'Ivry le 15 août 1424 et la déroute de Verneuil, le surlendemain. On trouva sur le champ

(1) Mézerai, *Abrégé chronologique*, II, 487.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

de bataille de Verneuil le corps du comte Douglas (1) qui, en haine de l'Angleterre, avait amené à Charles VII, comme auxiliaires, quatre mille soldats écossais. Dans la suite, ces étrangers lui furent du plus utile secours : aussi lorsqu'il eut, grâce à l'aide miraculeuse de Jeanne d'Arc, chassé l'ennemi des territoires usurpés, et qu'il se fut fait sacrer à Reims, le Roi de France songea, vers 1445, à constituer, avec les survivants de ce corps d'élite, une Compagnie de Gens d'armes, et, en 1453 (2), une garde attachée à sa personne, sous le commandement du général Patilloc : cette garde fut appelée depuis (3) *Compagnie des gentilshommes extraordinaires,* par opposition à celle des gentilshommes ordinaires établie par Louis XI (4) pour sa défense personnelle.

Antoine Bret, dans son *Supplément à la Vie de Molière* (5), affirme qu'un Écossais du nom de *Pocquelin* fut l'un de ces gardes étrangers, et qu'à la paix,

(1) Archibald, comte de Douglas, était un seigneur fort considéré dans son pays par sa qualité, ses richesses et ses alliances, mais plus encore par son mérite et son expérience dans l'art militaire : il fut fait duc de Touraine.— Voy. Rapin Thoyras, *Histoire d'Angleterre*, éd. in-4°, IV-21.

(2) Rapin Thoyras, *ibidem.*

(3) P. Daniel, *Hist. abrégée de la milice françoise,* I, 407.

(4) Ils recevaient 20 écus par mois : sous Charles IX, on les appela *Gentilshommes au Bec à Corbin,* de la forme de leurs haches imitant un bec de faucon.

(5) Le livre de ce commentateur de Molière parut en 1773, à une époque où le nom de Pocquelin n'était pas encore entièrement éteint.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

ses descendants s'établirent en France (1), où ils jouirent longtemps des droits de la noblesse. Mais les malheurs de cette époque tourmentée leur firent bientôt une nécessité du commerce : c'est ce qui explique qu'on les trouve, au xve siècle, fixés dans la ville de Beauvais, où se voyait (2) cette inscription lapidaire :

Cy deuant gist vng honeste marchan
Et bon bovrgeois lorsqv'il estoit marchant
De tovs aymé prisé et estimé
Pocqvelin nommé et Martin cognommé,
Qvi trépassa d'octobre le treziesme
Lan de grace cinq cent vingt et vngiesme.

Nous n'avons pu trouver aucun document qui nous dise quelle fut, s'il en eut une, la femme de ce Martin Pocquelin, né vers 1460 (3), marchand et bon bourgeois de Beauvais, où il mourut le 13 octobre 1521 : en l'absence de titres, il nous faut commen-

(1) Bret les dit établis à Tournay et à Cambrai. C'est une erreur (Lettre de M. le Bibliothécaire de Cambrai, du 14 novembre 1863). — Ce ne fut qu'à la fin du xviie siècle, qu'un Claude Pocquelin, comme on le verra ci-après, fut Directeur des gabelles et des traites en Picardie, où se marièrent deux de ses cousines.

(2) Soulié, *Documents*, note de la p. 197.

(3) M. Taschereau, qui a écrit une excellente *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière*, Paris, 1825, constate que le nom a subi de nombreuses variations : « Les registres de l'État Civil, fort mal tenus alors, portent tantôt *Pougelin* et tantôt *Pocguelin, Poguelin, Poquelin, Pocquelin*, et même *Poclin, Poclain*, et *Pauquelin*. » — Nous avons adopté l'orthographe *Pocquelin* parce qu'elle est certifiée par les signatures au bas des actes authentiques.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

cer le premier degré de cette généalogie par le suivant, probablement son fils :

I

N... Pocquelin qui dut naître de 1490 à 1495 et fut père de :

1° Louis Pocquelin qui suit ;

2° Simone Pocquelin, née en 1527, qu'une pierre tumulaire, conservée au musée de la ville de Beauvais sous le n° 248, rappelle comme suit :

« Cy devant gist honeste feme dame Simone » Pocqvelin femme d'Antoine Bachelier, mar- » chant et bovrgeois de Beavvais, laqvelle tré- » passa le XXe iovr daovst 1592 agée de LXV » ans. »

3° Le P. Alexandre Pocquelin, *Bellovacus*, religieux représenté dans un tableau du musée de Versailles peint vers 1640.

II

Louis Pocquelin, né vers 1525, marchand tapissier à Beauvais, dont le nom de la femme ne nous est pas davantage connu, mais qui certainement s'é-

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

tablit à Paris (1) comme tapissier vers 1580 et y fut la souche d'une très nombreuse lignée par son fils :

Jehan Pocquelin qui suit :

III

Jehan Pocquelin (2), que les *registres paroissiaux* de Saint-Eustache, de Paris, vont quelquefois dénommer *Pouquelain*, d'abord porteur de grains, tint, après la mort de son père, la boutique de ce dernier, située rue de la Lingerie, où pendait pour enseigne l'image de Sainte Véronique.

On va peut-être s'étonner que Beffara n'ait pas cité les actes baptistaires de ses trois premiers enfants, mais la raison en est dans ce fait que lui-même signalait dans une lettre, du 8 mai 1830, à M. Aimé-Martin, « *que ses recherches n'avaient porté que sur environ la moitié des registres des paroisses de Paris.* »

Les incendies de la Commune, le 24 mai 1871, en détruisant ces anciens et si précieux documents, ne permettent plus de compléter son travail : force nous est donc de nous en tenir aux pièces authentiques

(1) *Catalogue du Musée de Beauvais*, imprimé dans le *Recueil de la Société Académique de l'Oise*, t. V. — Soulié, p. 197.

(2) V. actes baptistaires des 15 janvier 1662 et 10 août 1625 aux *Pièces justificatives*.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

qui se peuvent rencontrer ailleurs : du nombre est une généalogie manuscrite extraite d'un *tableau des alliances de la famille Brochant* et conservée aux Archives nationales sous la cote M 572 [34] (1) ; elle nous apprend que Jehan Pocquelin épousa Anne Gaude, de qui il eut :

1° Robert Pocquelin, lequel continuera ;
2° Guy Pocquelin, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère ;
3° Louis Pocquelin, auteur d'une troisième branche ;

Beffara nous montre qu'en vue d'un second mariage, Jehan Pocquelin fut fiancé, le 19 juin 1594 (2), à Agnès Mazuel, fille de Jean Mazuel, violon ordinaire du Roi, que, veuf d'Anne Gaude, il épousa le 11 juillet suivant ; leurs enfants furent :

4° Jehan Pocquelin, auteur de la branche dite de Molière ;
5° Pierre Pocquelin, baptisé le 13 mai 1596, marchand mercier, rue de la Chanvrerie ;
6° Jeanne Pocquelin, baptisée le 8 juin 1597, ma-

(1) Nous en devons la précieuse communication à notre ami M. Eud. Soulié, avec lequel nous avons quelque temps correspondu au sujet de Molière. — V. aux *Pièces justificatives*.

(2) Beffara, Généalogie de Molière en tête de l'édition Auger : nous la reproduisons dans nos *Pièces justificatives*.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

riée en janvier 1615 à Toussaint Perrier (1), marchand linger ;

7° Marie Pocquelin, baptisée le 15 janvier 1599, mariée en août 1618, à honorable homme Martin Gamard (2), maître tailleur d'habits ; d'où :

Nicolas Gamard.

8° Nicolas Pocquelin, baptisé le 4 mars 1600, qualifié dans un acte du 29 mars 1637, reçu Mouffle et Levasseur, notaires au Châtelet de Paris, de tapissier et concierge de la maison de Me de Liancourt (3) ; il fut marié à Jeanne Varet (4), comme l'indique son contrat, passé le 22 février 1645, devant Mareau et Legay, notaires audit Châtelet ;

9° Agnès Pocquelin, baptisée le 27 novembre 1601, mariée, en juillet 1625, à François Rozon, huissier au Châtelet, qu'elle rendit père de :

Agnès Rozon, mariée à Louis Bellier.

10° Guillaume Pocquelin, baptisé le 21 avril 1603 ;

11° Adrienne Pocquelin, baptisée le 29 mars 1609 ;

12° Martin Pocquelin, baptisé le 21 janvier 1616, marié, en juillet 1635, avec Marguerite Fleurette, morte le 16 octobre 1636 ;

(1) Beffara écrit *Perrier* ou *Perret*, mais un acte du 22 février 1621, cité par Soulié, *Doc.* I, dit *Perier*. — On le trouve orthographié *Ferier* dans un acte de baptême du 10 août 1625.

(2) Acte du 22 février 1621, déjà cité.

(3) Transaction rapportée par M. Soulié, *Doc.* IV.

(4) Inventaire du 14 avril 1670. — Soulié, *Doc.* XXXVII.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

13° Louise Pocquelin, femme, en août 1637, de Charles Droguet.

IV

Robert Pocquelin, marchand mercier à Paris, fut l'un des *juges consuls* (1) de cette ville en 1647.

Cette juridiction très importante et qui donnait la noblesse, fut créée par Ordonnance du Roi Charles IX en novembre 1563 (2). Chaque année, ordinairement le dernier jour de janvier, on assemblait les notables marchands bourgeois de la ville de Paris, et on élisait trente d'entre eux comme *consuls*, lesquels, à leur tour, procédaient à l'élection de cinq *juges consuls* chargés, pendant un an, de rendre la justice en matière de commerce.

Cinq qualités (3) étaient nécessaires pour parvenir au consulat à Paris : la première, d'avoir été marchand ou l'être actuellement ; la seconde, d'être natif et originaire du royaume ; la troisième, de demeurer dans Paris ; la quatrième, d'être de bonnes mœurs et sans reproches ; la cinquième, d'avoir porté les charges de son corps. Ils jugeaient en dernier

(1) Mss. de la bibliothèque Mazarine, cité par M. Taschereau. Notes, p. 334.

(2) Rév. P. Breuil, *Antiquités de Paris*, 1640, p. 725.

(3) *Guide du Corps des Marchands et des Communautés de Paris*, 1766, p. 44.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

ressort jusqu'à 500 livres ; l'appel de leurs jugements portant condamnation à une somme excédante se relevait dans les trois mois au parlement de Paris.

Notre Robert Pocquelin épousa Simone Baudouin (1) et eut d'elle un grand nombre d'enfants, parmi lesquels le document que nous avons cité ne relate que les suivants :

1° N... Pocquelin, morte fille ;

2° Robert Pocquelin *l'aîné* (2), mercier, juge consul en 1663 : de Mad^elle^ de Lubert, sa femme, il eut :

a. Robert Pocquelin *le jeune*, né vers 1630, curé de Saint-Sauveur, mort à l'âge de 85 ans, docteur en théologie de la maison et société de Navarre et doyen de la Faculté de Paris (3) ;

b. Constance Pocquelin, femme de Mr Josse (4) de la Péronie ;

(1) M. Taschereau écrit *Simone Gandouin;* il prétend que ce « Robert Pocquelin, *parent de Molière*, donna le jour à vingt enfants. » — P. 427. — On trouve en 1713 Antoine Baudouin, gentilhomme servant à Madame la Duchesse d'Orléans.

(2) « C'est lui (V. Soleirol, *Molière et sa troupe*, 1858, p. 42) qui figurerait dans les actes de mariage des enfants d'un frère de Molière, qu'il traite de neveux. » — Beffara a confondu Jean-Baptiste Pocquelin qui formera le cinquième degré, avec Jean-Baptiste Pocquelin de Molière.

(3) *Gazette de France*, du 12 avril 1715, p. 24. — M. Soulié, malgré l'affirmation de Beffara, avait bien compris que ce « Robert Pocquelin appartenait à une autre branche de la famille de Molière. » — V. p. 12, *Note*.

(4) Vieille famille parisienne qui avait donné Maître Claude Josse, receveur des bois, élu échevin le 16 août 1596.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

c. Anne Pocquelin, femme de M. Maridat ;

3° Pierre Pocquelin, marchand mercier, directeur de la Compagnie des Indes, marié à Mlle Brochand (1), d'où :

d. Pierre Pocquelin, chartreux ;

e. et *f.* Deux filles religieuses annonciades de Saint-Denis ;

4° Jean-Baptiste Pocquelin, qui suivra ci-après ;

5° Philippe Pocquelin, époux de Françoise Simonet.

L'*Armorial général de France* dressé par d'Hozier, en vertu d'un édit de novembre 1697, constate, Gén. de Paris, Reg. I, p. 228, n° 141, que « Françoize Simonet, veuve du sieur Philippe Pocquelin, marchand bourgeois de Paris, porte *d'argent à cinq arbres de sinople dont trois de haute tige et deux plus petits posés entre les trois, le tout sur une terrasse de sinople.* »

Leurs enfants furent :

g. N... Pocquelin, épouse de Mr Jacquier ;

h. Claude Pocquelin, Directeur général des gabelles et des traites (2) en Picardie ;

On trouve dans l'Armorial de cette dernière province, p. 402, n° 386, qu'il portait « *d'argent*

(1) *Le sire* Mathurin Brochand, marchand drapier, fut élu second consul de Paris en 1639. — Cette expression de *sire* ne veut pas dire autre chose que le *sieur* moderne.

(2) Notre généalogie ms. le dit Directeur des Fermes.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

à cinq arbres de sinople rangés sur une terrasse de mesme; »

i. L'abbé Pocquelin ;

6° N... Pocquelin, femme de Mr Elyot (1) ou Helliot; d'où :

j. N... Elyot ;

k. N... Elyot, femme de Mr Joly, Conseiller de la Cour des Aides ;

7° Marie Pocquelin, mariée à M. Maillet ; ils eurent :

l. N... Maillet, chanoine régulier, curé de Sainte-Madeleine à Rouen ;

m. N... Maillet, trésorier de France en la même ville ;

n. N... Maillet, prêtre de l'Oratoire.

V

Jean-Baptiste Pocquelin, marchand bourgeois de Paris, épousa, en septembre 1649, Anne de Faverolle qui lui donna (2) :

1° Agnès Pocquelin, femme de M. Parassi ;

(1) *Le sire* Jean Helliot, marchand passementier, fut élu second consul à Paris en 1620.

(2) M. Soleirol dit qu'il eut seize enfants : ce Jean a été confondu avec Jean Pocquelin, marié à Marie Maillard, par cet auteur et par M. Taschereau. — V. p. 427.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

2° Charles-Henri Pocquelin, qui suivra ;

3° François Pocquelin, né vers 1688, auditeur des Comptes.

C'est vraisemblablement lui qui, Conseiller référendaire à cette Cour, mourut à Ivry, près Paris, le 11 mai 1772 : il institua héritière universelle sa cousine Marie Pocquelin, née en 1699, épouse (1) de Paul-André Vérany de Varenne, avocat ; l'inventaire, fait à son décès, fut dressé le 18 mai 1772 par Me Gobert, notaire à Paris.

Jean-Baptiste Pocquelin mourut le 8 septembre 1692 : sa veuve fit officiellement enregistrer les armoiries de sa famille à l'Armorial général de d'Hozier, Reg. I, p. 117, n° 172 : « Anne de Faverolle, Veuve de Jean-Baptiste Poquelin, marchand bourgeois de Paris, porte *d'argent, à cinq arbres de haute futaye de sinople sur une terrasse de mesme.* »

Ces armes, que nous allons retrouver encore, décrites au registre officiel, sont celles des Pocquelin et font allusion évidente aux *forêts* de l'Écosse dont ils sortirent au commencement du xve siècle.

(1) Taschereau, p. 424.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

VI

Charles-Henri Pocquelin, Correcteur des Comptes, épousa Élisa Dandrot et en eut les enfants ci-après :

1° Charles-Thomas Pocquelin, qui formera le septième degré ;

2° Claude Pocquelin, Capitaine d'Infanterie au régiment de Chartres, Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, qui fut marié avec Geneviève-Marguerite de Faverolle (1) : cette dernière était veuve en premières noces de Nicolas Huerne, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, et en second mariage de Mathieu Augeard, écuyer, Conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, duquel elle avait une fille (2) : Geneviève-Marie Augeard, femme d'Antoine-Nicolas-Marguerite Le Camus (3), brigadier des armées du Roi, ancien Capitaine au régiment des Gardes-françaises, Chevalier de Saint-Louis ;

(1) Elle testa, à Villiers-sur-Orge, le 4 novembre 1776 : son testament olographe fut déposé le 6 mai 1777, le jour même de sa mort.

(2) Acte reçu Rousseau, notaire à Paris, le 30 mai 1778, dans nos archives.

(3) Ancienne famille parisienne issue du *sire* Jean Le Camus, marchand apothicaire et épicier, second consul en 1570 ; — Guillaume Le Camus, marchand orfèvre, fut troisième consul en 1618.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

3° Anne-Élisabeth Pocquelin, née en 1705, épouse de Réné Le Noir, Chevalier, sieur de Verneuil, Capitaine de Cavalerie; elle mourut, sans enfants, rue de l'Éperon-Saint-André-des-Arcs, à l'âge de 68 ans, le 24 août 1773;

4° Agnès Pocquelin, restée fille.

VII

Charles-Thomas Pocquelin de Clairville, capitaine au régiment de Beaujolais-Infanterie, épousa Marie Lambert (1); il mourut en 1771, laissant une fille unique, Agnès-Reine, par qui la race des Pocquelin tomba en quenouille; son article suit.

A. — Branche substituée des Courtin de Neufbourg

VIII

Agnès-Reine Pocquelin de Clairville (2) fut mariée, ainsi qu'il appert de son contrat reçu le 8 no-

(1) *Le sire* Milles Lambert, marchand épicier, fut élu second consul en 1599, et juge l'an 1602.

(2) Comme elle se trouve, après la mort de François Pocquelin, arrivée le 11 mai 1772, seule représentante du nom de Pocquelin, et qu'elle perdit son nom par mariage en 1776, Beffara a pu dire, d'après sa note ms. publiée par M. Taschereau, *que la famille Pocquelin s'éteignit vers 1780*: il eût écrit *tomba en quenouille* s'il eût connu la généalogie que nous publions.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

vembre 1776 par Deherain, notaire à Paris (1), avec Nicolas-Joseph-Marie Courtin de Neufbourg, Chevalier, seigneur de Riorges, le Tronchy, Chéry, Vèvres et autres lieux, Capitaine de Cavalerie au régiment de Mgr le Duc d'Artois, chevalier de Saint-Louis.

Il était fils (2) de Jean-François Courtin de Neufbourg, écuyer, seigneur de Riorges, de Rilly, Changy, Chavenay et autres places, et de Marie-Claire de Giry de Vaux.

De cette union naquirent deux enfants :

1° Jean-Baptiste (*alias* Élisabeth) Joseph Courtin de Neufbourg, qui formera le neuvième degré ;

2° Anne-Louise Courtin de Neufbourg, mariée, suivant contrat du 26 germinal an VI (15 avril 1798) avec Jean-Philippe-François Buynand des Échelles, fils de Philippe Buynand des Échelles, seigneur en partie de Saint-Germain-d'Ambérieu, et d'Élisabeth Druet de la Jacquetière; d'où :

a. Constant-Charles Buynand des Échelles, décédé à Bourg en Bresse le 21 juin 1860, n'ayant eu qu'une fille, morte à 18 ans;

(1) Expéd. authentique, dans nos archives.

(2) Les documents qui suivent sont tirés de notre *Histoire ms. de la Curée, de la maison Huë et de ses alliances.*

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

b. Marie-Joséphine Buynand des Échelles, mariée à Pierre-Joseph-Marie-Gabriel du Marché, qui mourut à Bourg le 13 février 1876;

c. Jeanne-Pauline Buynand des Échelles, mariée en premières noces, suivant contrat du 19 août 1820, Savarin, notaire à Poncin, avec Joseph Orset de Châtillon, son grand-oncle, écuyer, seigneur de la baronnie de Châtillon-de-Corneille, Montgriffon, la Verdatière et la Tour des Échelles de Jujurieux; elle n'eut point d'enfants, n'étant restée sa femme qu'un mois. Après sa mort, elle se remaria, suivant contrat du 14 janvier 1822, Vicaire, notaire à Ambérieu, avec Émile-Joseph Montluzin de Gerlan, fils de défunts Louis-Marguerite Montluzin de Gerlan et de dame Philiberte Prote, et eut de cette union :

Anne-Marie-Victoire Montluzin de Gerlan, mariée, suivant contrat du 23 mai 1842, Suffet, notaire à Bourg, avec Claude-Anatole de Murard, fils du Chevalier Claude-Catherine-Alexandre-François de Murard d'Yvours et de feue Anne-Zoé de Terrasse d'Yvours : leur fils unique, Paul-Alexandre-Maurice de Murard, est mort garçon en 1871.

Agnès-Reine Pocquelin de Clairville décéda à

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Paris : le partage de sa succession eut lieu le 31 août 1778.

IX

Jean-Baptiste, dit Élisabeth, Joseph Courtin de Neufbourg, né le 7 janvier 1778, fut marié à Saint-Héand le 30 floréal an IX (20 mai 1801) avec Nicole-Hortense Ravel de Montagny, fille de Claude Ravel, écuyer, baron de Montagny, et de Marie de Challaye.

Sept enfants sont issus de ce mariage, parmi lesquels :

1° Claude-Adonias *dit* Ernest Courtin de Neufbourg, né à Saint-Héand le 12 mars 1802, ancien maire de Saint-Marcel-d'Urfé, qui habite le château des d'Albon avec sa sœur Françoise-Orpha : leur inépuisable charité envers les indigents de ces rudes montagnes leur a acquis une sorte de vénération ; nul n'aura mieux mérité que M. de Neufbourg le beau nom de *Médecin des pauvres*, puisqu'aux soins les plus intelligents et les plus désintéressés, il ajoute le don gratuit des remèdes nécessaires à chaque maladie ;

2° Jean-Baptiste-Ludovic Courtin de Neufbourg, qui suivra ;

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

3° Gustave-Jean-Baptiste Courtin de Neufbourg, né le 17 mai 1809, religieux de l'ordre des Frères de Saint-Jean-de-Dieu de Lyon, mort à Paris;

4° Aria-Pierrette Courtin de Neufbourg, qui, par son mariage avec M. Huë de la Blanche, a fait souche d'un rameau que nous rapporterons bientôt;

5° Françoise-Orpha Courtin de Neufbourg, née à Riorges, le 28 octobre 1819.

X

Jean-Baptiste-Ludovic Courtin de Neufbourg, né le 8 messidor an XIII (8 juillet 1805), ex-maire d'Arthun, propriétaire au château de Beauvoir, ancienne résidence des de Rochefort; il a eu de son mariage avec Fleurie-Marie-Caroline Gonon, décédée à Saint-Étienne, le 11 novembre 1847, les deux fils ci-après :

1° Jean-Baptiste Courtin de Neufbourg qui continue;

2° Claude, dit Ernest Courtin de Neufbourg, né le 31 octobre 1840, marié à Marie Sirvanton; d'où : Marie-Louise Courtin de Neufbourg, née le 13 décembre 1866.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

XI

Jean-Baptiste Courtin de Neufbourg, né le 31 octobre 1835, ancien maire de Saint-Georges-de-Baroil, propriétaire au château de Vernoil, marié :

En premières noces, le 25 janvier 1859, avec Marie-Laurence Battant de Pommerol, fille de Gabriel Battant de Pommerol et d'Eugénie Chamboduc de Saint-Pulgent, laquelle, décédée le 11 novembre 1860, lui a laissé :

1° Jeanne-Marie-Hortense Courtin de Neufbourg, née le 2 octobre 1859;

En second mariage, le 15 janvier 1865, avec Marie-Louise-Élisabeth-Herminie Côte, fille de Marius Côte, banquier à Lyon, et de Claudine-Jeanne-Sabine Grand, également décédée le 10 avril 1875, dont il a :

2° Louis-Jean-Baptiste Courtin de Neufbourg, né le 2 juillet 1866;

3° Marie Courtin de Neufbourg, née le 19 août 1870.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

B. — Rameau des Huë de la Blanche

X

Aria, dite Irma-Pierrette Courtin de Neufbourg, née le 15 juillet 1813, a épousé, le 8 mars 1831, Claude-Anne-Victor Huë de la Blanche, ancien maire de Vivans, propriétaire au château de la Curée, fils de Pierre-Mathieu Huë de la Blanche et d'Anne-Victoire Girard de la Vaivre.

De leur union, outre un fils Paul, mort en bas âge, sont issues deux filles :

1° Xavérine-Hortense Huë de la Blanche, née le 12 février 1834, mariée le 21 avril 1857, avec Clément-Edmond Révérend du Mesnil, juge de paix du canton de Saint-Rambert-sur-Loire, membre de plusieurs sociétés savantes, auteur d'ouvrages historiques et nobiliaires, fils de Louis-Gustave Révérend du Mesnil et de Louise-Aline Guyon de Vosloger.

Leurs enfants sont :

a. Victor-Henri Révérend du Mesnil, né le 6 avril 1858;

b. Claude-Nicolas-Gustave Révérend du Mesnil, né le 2 mars 1860 ;

c. Marie-Ernestine-Victoire Révérend du Mesnil, née le 14 juin 1861 ;

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

d. Louise-Jeanne-Irma Révérend du Mesnil, née le 28 janvier 1867 ;

e. Jean-François-Ollivier Révérend du Mesnil, né le 10 juin 1873 ;

f. Jacques-Louis-Marie-Ernest Révérend du Mesnil, né le 19 septembre 1878 ;

2° Anne-Marie-Victoire Huë de la Blanche, née le 14 février 1838, mariée, le 9 septembre 1861, à Jean-Jules Le Conte, ancien maire de Vivans, propriétaire au château de la Curée, fils de Jacques-Jean-Marie-Hubert Le Conte et de Jeanne-Jenny Perier ; d'où :

g. Hubert-Marie-Hortense Le Conte, né le 7 octobre 1862 ;

h. Jean-Ernest Le Conte, né le 29 janvier 1865 ;

i. Marie-Marguerite-Hortense Le Conte, née le 5 juin 1868 ;

j. Marie-Félicie-Françoise-Stéphanie Le Conte, née le 16 août 1875.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

DEUXIÈME BRANCHE DES POCQUELIN

IV

Guy Pocquelin, marchand drapier, l'un des juges consuls de la ville de Paris, en 1668, époux de Suzanne Prévost (1), eut le fils qui suit :

V

Pierre Pocquelin, juge consul en 1685 (2), bourgeois de Paris, fit enregistrer à l'*Armorial général* de France, Paris, II, p. 805, nº 640, les armoiries de la famille que le commis de d'Hozier transcrivit

(1) Cette antique famille bourgeoise a donné à la ville de Paris: le 6 juin 1418, Noël Prévost, prévôt des marchands; le 16 août 1558, Pierre Prévost, élu de Paris, échevin et juge consul en 1564; en 1575, maître Augustin le Prévost, écrivain du Roy, échevin. — On sait que la noblesse fut accordée, au prévôt des marchands et aux échevins, par un grand nombre d'ordonnances royales, et notamment par Henri III en 1577.

(2) Taschereau, p. 444. — Il est à remarquer que le nom de Pocquelin n'est pas cité antérieurement à ceux que nous avons indiqués.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

d'argent, à une forest (1) *de sinople de laquelle sort un cerf au naturel sur une terrasse de sinople.*

Il épousa Marie Suisse et eut d'elle quatre enfants :

1° Pierre-Antoine Pocquelin ;

2° Louis-Claude Pocquelin, l'un des huit valets de chambre de la maison de Mgr le duc d'Orléans, régent du royaume.

D'Hozier enregistra ses armes au tome IV de la Généralité de Paris, p. 135, n° 143 : Louis Pocquelin, valet de chambre de Monsieur, porte (2) *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux gerbes de mesme et en pointe d'un rocher d'argent ;*

3° Thomasse-Simone Pocquelin ;

4° Marie Pocquelin, femme de M. de la Fosse (3).

(1) Les cinq arbres sont ici une *forest ;* c'est ce que nous avons toujours pensé, mais ce n'était pas une raison pour que le commis de d'Hozier prît fantaisie d'en faire sortir *un cerf au naturel :* supposons que c'est là *une brisure* pour distinguer la branche cadette de son aînée.

(2) Ces armes ont dû être inscrites *d'office :* elles sont trop *fantaisistes ;* et cependant la mention *porte* indique, d'ordinaire, dans d'Hozier, qu'elles lui ont été *fournies* par la famille; c'était peut-être une originalité de la part du déclarant : ce qui importait au fisc, c'était le paiement du droit de *vingt livres* pour l'enregistrement de chaque armoirie personnelle et non une rigoureuse exactitude dans le blasonnement.

(3) *Le sire* Pierre de la Fosse fut élu troisième consul de Paris en 1570. Cette famille a produit un peintre célèbre, Charles de la Fosse, né vers 1640, fils de l'orfèvre de la Fosse, et, en 1658, Antoine de la Fosse, sieur d'Aubigny, son neveu, poète distingué, qui n'est pas aussi connu qu'il devrait l'être. Sa tragédie de *Manlius* est restée au théâtre ; elle a de grandes beautés.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Ils étaient en 1769 (1) représentés par l'abbé de la Fosse, qui fut appelé à la lecture de l'*Éloge de Molière*, mis au concours à l'Académie française, comme représentant la famille avec François Pocquelin, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, vieillard plus qu'octogénaire. On sait que le buste du poète fut placé dans l'enceinte avec cette inscription proposée par Sauvain :

Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.

Le prix fut décerné à Sébastien-Roch Nicolas, dit Champfort, poète et littérateur.

(1) *Mémoires secrets* de Bachaumont, à la date du 25 août 1769.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

TROISIÈME BRANCHE

IV

Louis Pocquelin, qui signa le 15 juin 1663 (1), comme administrateur de l'Hôpital de la Charité, une quittance de 500 livres pour un legs fait à cet hôpital, eut pour femme Marie Lempereur (2), et en eut :

1° Anne Pocquelin, femme de Paul Brochand, marchand fournissant les écuries du Roi;
2° Madeleine Pocquelin, femme de François Gautier, marchand de soie;
3° Philippe Pocquelin, qui continuera;
4° Nicolas Pocquelin, chanoine de l'église cathédrale du Mans;

D'Hozier lui enregistra d'office, Tours, p. 1097,

(1) Archives de *l'Assistance publique de la Trinité*, Carton n° 105.

(2) *Le sire* Jean Lempereur, marchand drapier, était premier consul de Paris en 1604 et juge en 1618.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

n° 179, les armoiries qui suivent (1), *d'argent, à la fasce d'azur chargée de trois estoiles d'or;*

5° Jean Pocquelin, d'abord marchand, puis curé d'Ossé et de Bérenger, au pays du Maine.

V

Philippe Pocquelin, bourgeois de Paris, directeur de la Manufacture des glaces (2), épousa Catherine Rousseau, qui, veuve de lui, fit enregistrer en 1698, Paris, II, p. 813, n° 638, des armoiries *d'or, à une touffe d'arbres* (3) *de sinople sur une terrasse de mesme.*

Elle avait six enfants :

1° Jean-Louis-Pocquelin, religieux de Saint-Antoine;

2° Anne-Catherine Pocquelin, femme de Pierre Tauxier, intendant des fortifications de Picardie ;

D'Hozier lui enregistra, Paris, II, p. 654, n° 274, les armoiries de son mari : *d'azur, à la bande d'argent chargée de trois estoiles de gueules;*

(1) Ce sont à peu près les mêmes que celles que d'Hozier donna à la veuve de Molière.

(2) En 1666, Colbert l'érigea en manufacture royale; elle se trouvait rue de Reuilly.

(3) Variante peu importante : c'est toujours la *forest sur la terrasse.* Le champ est *d'or* au lieu *d'argent:* une brisure, sans doute.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

3° Madeleine Pocquelin, femme de Joseph Manessier, seigneur d'Omattes, Conseiller au présidial d'Abbeville ;

Les armoiries des deux époux sont inscrites au Registre de Picardie, p. 239, n° 16 *bis* : *d'argent, à trois hures de sanglier arrachées de sable 2 et 1*, accolé *d'argent, à une touffe d'arbres de sinople sur une terrasse de mesme ;*

4° Pierre-François Pocquelin, mort sans enfants;

5° Philippe-Louis Pocquelin, resté garçon, Directeur de la manufacture des glaces ;

6° Marie Pocquelin, femme de M. du Rouvre.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

QUATRIÈME BRANCHE, DITE DE MOLIÈRE

IV

Honorable homme Jehan Pocquelin, né en 1595, marchand maître tapissier à Paris, et non « marchand fripier » comme l'a écrit Voltaire, demeurant rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Eustache, en 1631, qualifié *tapissier ordinaire de la maison du Roy*.

Son contrat de mariage (1) que reçurent, le 22 février 1621, Jolly et Collé, notaires gardes-notes du Roi en son Châtelet de Paris, nous apprend qu'il était fiancé à Marie de Cressé, fille d'honorable Louis de Cressé (2), aussi marchand bourgeois de Paris, et de Marie Asselin, demeurant au marché aux Poirées.

Les conditions civiles de leur union projetée furent arrêtées en présence, de la part du futur : de Daniel Crespy, marchand plumassier, bourgeois de Paris,

(1) Soulié, *Document I*.

(2) *Le sire* Simon de Cressé fut échevin de Paris en 1570, et Laurent Cressé, marchand en ladite ville, quatrième consul la même année.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

oncle maternel; de Toussaint Perrier (1), marchand linger à Paris, beau-frère ; honorable homme Martin Gamard (2), maître tailleur d'habits à Paris, aussi beau-frère, et de h^ble^ femme Claude Le Vasseur, veuve de feu Jean Mazuel, vivant violon ordinaire du Roi, tante par alliance (3) ; — et de la part de la future : de h^ble^ homme Jean Autissier, juré du Roi en œuvres de maçonnerie, oncle maternel par alliance; Noël Mestayer, marchand bonnetier à Paris, et h^ble^ homme Sébastien Asselin, marchand tapissier à Paris, oncles paternels par alliances; Denise Lescacheux, aïeule maternelle; Louise Asselin, veuve de feu Simon Lescacheux, tante; Denis Tostéré, marchand lapidaire, bourgeois de Paris, et de Thomas Dupont, marchand de fer, cousins.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que si, parmi les signatures, on lit deux fois Jehan Pocquelin, puis Marie Cressé, et, pour le père, Louis *de* Cressé, la quittance de dot, devant les mêmes no-

(1) *Le sire* Guillaume Perrier, marchand de vins, fut quatrième consul en 1616 et juge en 1631; — Pierre Perier, bourgeois et marchand, fut prévôt des marchands en 1692.

(2) *Le sire* Michel Gamard, maître apothicaire et épicier, fut second consul en 1610.

(3) Il peut paraître d'abord étonnant que ni Robert, ni Guy, ni Louis Pocquelin, ses frères germains, n'aient assisté à ce mariage, mais il est probable que le convol de leur père, avec Agnès Mazuel, avait refroidi quelque peu les sentiments de famille: d'ailleurs, du second mariage, il ne comparut non plus que deux beaux-frères. — Pourquoi encore le père et le fils signèrent-ils *Poquelin?*

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

taires, la veille du mariage religieux, porte pour le futur Jehan *Pocquelin* et pour le père Jehan *Poquelin;* quoique la future signe Marie Cressé, son père prend la particule (1) et la conserve dans tous les documents (2) où il figure.

Jehan Pocquelin, fiancé le 25 avril 1621, fut marié le surlendemain à Saint-Eustache : il perdit sa femme le 30 mai 1633 ; elle l'avait rendu père de six enfants :

1° Jean Pocquelin, qui forme le cinquième degré;
2° Loys Pocquelin, baptisé le 6 janvier 1623, mort (3) avant sa mère ;

(1) Soulié, p. 12. — On sait que la particule nobiliaire n'a jamais été *caractéristique* de noblesse : il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les anciens terriers où l'on voit à chaque instant les plus roturiers s'appeler Jean du Bois, Pierre de l'Orme, Louis de Beauvais, etc. Cette petite propriété syllabique indiqua un lieu d'origine, plus tard une possession de fief noble ou non ; les préjugés et un sot usage lui ont seuls donné ce faux prestige qu'envient tous ceux qui ne l'ont pas devant leur nom, même en ce temps d'égalité sociale !

(2) L'armorial de d'Hozier offre pour les Cressé la même singularité : on lit en effet pour la même famille :

Généralité de Paris, Reg. I, p. 322, n° 626 : Amable Cressé, bourgeois de Paris, porte : *d'azur, à un chevron d'or surmonté d'un croissant d'argent, accompagné de deux estoiles de mesme en chef et en pointe d'un cerf d'or;* — f° 393, n° 863 : Charles *de* Cressé, bourgeois de Paris : *d'azur, à un chevron d'or accompagné en chef de deux estoiles de mesme et en pointe d'un lyon aussi d'or;* — f° 644, n° 943 : Pierre Cressé, docteur en médecine : *d'azur, à un chevron d'or accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'un poisson de mesme couché en fasce.*

(3) Beffara, p. 6.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

3° Jean Pocquelin dit *le jeune,* baptisé le 1er octobre 1624 (1), qui tenait sa boutique de marchand tapissier sous les piliers des Halles « où souloit estre pour enseigne l'image de Saint-Christophe, » lorsque son père lui eut cédé son fonds (2) le 14 septembre 1654, devant Le Semelier et Buon, notaires; il se disait tapissier valet de chambre ordinaire de la Reine en 1655 et il habitait la rue du Cygne.

Le 15 janvier 1656 (3), Buon et Colas, notaires au Châtelet, reçurent les conventions de son mariage avec Marie Maillard, alors orpheline, fille unique de feus Eutrope Maillard et de Perrette Guilminaut. Furent présents pour le futur: honorable homme Jean Pocquelin le père, aussi marchand tapissier à Paris et tapissier valet de chambre du Roi; André Boudet, marchand tapissier à Paris; Louis Cressé, aussi marchand tapissier à Paris, oncle maternel; Richard, aussi marchand tapissier à Paris; Berger, bourgeois de Paris, et Chevallier, bourgeois de Paris, alliés; Claude Ticquet, marchand, *demeurant à Beauvais;* — et pour la future: dame Chrétienne

(1) Beffara, généal. Auger, commet une erreur que rectifient les énonciations de l'inventaire de 1656, ci-après.

(2) Soulié, *Doc.* XXIV. — Son père lui avait loué cette maison 600 livres par an.

(3) Soulié, *Doc.* XXVII.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Bailly, veuve de défunt Me Mathieu Bourlon, vivant conseiller du Roi, maître ordinaire en la chambre des Comptes de Paris; Mre Charles Bourlon, Évêque de Césarée, Coadjuteur de Soissons; Me Nicolas Bourlon, Conseiller du Roi en sa Cour du Parlement de Paris; dame Charlotte Bourlon, veuve de feu Me Jean Jolly, sieur de Fleury, Conseiller du Roi en son grand Conseil; Me Claude Prevost, Conseiller du Roi et grenetier au grenier à sel de Paris, amis... et le Sr Guilminaut, Anne Bénard, sa femme (*sic*), oncle maternel; Nicolas Maillard, bourgeois de Paris, frère; Pierre Marchand, tapissier à Paris, cousin paternel; Jean Chevallier, marchand à Paris, cousin germain maternel de la future.

Parmi les signatures, on lit Pocquelin et J. Pocquelin.

Jean Pocquelin acheta, le 30 septembre 1633, « la maison sous les piliers des Halles, devant le Pilori, où extérieurement souloit pendre pour enseigne l'image de Saint Christophe et fut l'habiter » : il y mourut le 6 avril 1660 (1), à l'âge de 35 ans, laissant un fils :

a. Jean-Baptiste Pocquelin, avocat en Parlement, demeurant à Paris, rue de la Truanderie en 1695, puis rue Beaurepaire en 1711 : de

(1) Beffara, gén. Auger.

sa femme, dont le nom ne nous est pas connu, il eut deux filles :

aa. L'une, mariée à Pierre Chapuis, bourgeois de Paris (1), qui se livra au commerce du Levant : elle reçut, dans le testament de Claude de Montalant, son cousin germain par alliance, une action et trois dixièmes d'action de la Compagnie des Indes ;

bb. L'autre, mad^elle^ Pocquelin, restée fille comme appert du même testament.

4° Marie Pocquelin, baptisée le 10 août 1625 ; morte avant sa mère ;

5° Nicolas Pocquelin, baptisé le 13 juillet 1627, tapissier ordinaire du Roi, office qu'il résigna en 1631 en faveur de son frère Jean Pocquelin le jeune; il habitait rue de Seine, faubourg Saint-Honoré ;

6° Marie dite Magdeleine Pocquelin, baptisée le 13 juin 1628, mariée, suivant contrat du 14 janvier 1651 (2), reçu Buon et Parque, notaires au

(1) M. Soulié, *Doc.* LXII, cite un *Album* et *Memorandum* du XVIIe siècle, où Gilles Macé, négociant à Marseille, écrivait : « *Du dimanche sept de Mars 1655, Jean Poquelin à Paris est venu demeurer aueq moy en payant pension telle que je reygleray qui sera deuz centz liures.* » — Parmi les jeunes gens qui vinrent chez le même, de 1633 à 1654, pour *apprendre la vertu et vocation ou pour y manger ou pour y seruir au contouer*, est le *petit Chapuys*, à 200 livres de pension.

(2) Soulié, *Doc.* XXXVII.

Châtelet, avec André Boudet, marchand tapissier, bourgeois de Paris, y demeurant sous les piliers des Halles; à sa mort, elle avait deux enfants :

b. André Boudet, qui fut lieutenant à Cayenne dans une Compagnie de Milice : en 1695, il était bourgeois de Paris et habitait avec son frère au Cloître et paroisse de Saint-Jacques de l'Hôpital, lorsqu'ils louèrent avec leur oncle, Jean-Baptiste Pocquelin, avocat en Parlement, leur maison sous les piliers des Halles, à l'enseigne de Saint Christophe ;

c. Jean-Baptiste Boudet, bourgeois de Paris, habitant avec son frère en 1700 au faubourg Saint-Honoré, paroisse de la Madeleine ; il décéda avant 1711.

Marie Cressé mourut en mai 1632, âgée de 31 ans : inventaire fut dressé les 19 et 31 janvier 1633 par Jolly et Collé, notaires gardes-notes au Châtelet de Paris, en présence de honorable Louis de Cressé l'aîné, marchand tapissier, aïeul maternel et subrogé tuteur de ses enfants mineurs (1) qui y sont dénommés : Jean, âgé de onze ans; autre Jean, âgé de huit

(1) S'il eût eu, comme le dit Beffara, un autre fils du nom de Robert, né en 1630, ce Robert figurerait nécessairement comme mineur, âgé de trois ans ; c'est la preuve que notre auteur ignorait les autres branches : il rapportait tout aux aïeux de Molière ou à ses frères.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

ans; Nicolas, âgé de six ans, et Madeleine Pocquelin, âgée de cinq ans.

L'estimation du mobilier fut faite par François Rozon, sergent à verge, juré priseur vendeur de biens de cette ville, prévôté et vicomté de Paris, et par hon^ble^ homme Louis Cressé le jeune, marchand tapissier, bourgeois de Paris, y demeurant.

L'intitulé de l'acte est signé J. Pocquelin, Louys de Cressé et Louys de Cressé le jeune, etc.

A la description des titres et papiers figurent les lettres de provision, accordées par Sa Majesté, de l'office de *tapissier ordinaire du Roy* (1), le 22 avril 1631, signées LOUIS, et plus bas de Loménie; la prestation de serment, du 24 avril au dit an, aux mains de Mgr Jean de Souvre; la procuration *ad resignandum*, par Nicolas Pocquelin, passée au profit de Jean Pocquelin, son frère aîné, par devant Turgis et Morel, notaires au Châtelet, le 2 avril 1631, etc.

Jehan Pocquelin, veuf de Marie Cressé, se remaria le 30 mai 1633 (2) à Catherine Fleurette (3), fille de honorable homme Eustache Fleurette et de De-

(1) Son service se faisait par quartier, c'est-à-dire pendant trois mois de l'année, en avril, mai et juin, ainsi que l'indiquent deux certificats y énoncés.

(2) Beffara, p. 7.

(3) M. Loiseleur assure que cette femme, qui fut pour Molière la plus dure des marâtres, a été dépeinte sous les traits de *Béline* dans le *Malade imaginaire*.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

nise Foubert, demeurant rue de la Coutellerie, paroisse Saint-Mederic, qui mourut de couches le 12 novembre 1636 (1), laissant deux filles :

7° Catherine Pocquelin, baptisée le 15 mars 1634, entrée au couvent des religieuses Sainte-Marie de Montargis, ainsi que l'indique la transaction, passée le 15 janvier 1655, devant Buon et Le Roy, notaires au Châtelet de Paris, entre Jean Pocquelin père et Antoine Fleurette, marchand de fer, bourgeois de Paris, Christophe Fleurette, marchand et bourgeois de Paris, Jacques Berger, aussi marchand de fer, et Marguerite Fleurette, sa femme, à l'effet de payer, au dit couvent, la somme de 5,000 livres pour sa dot, Catherine étant à la veille de faire sa profession de religieuse;

L'acte est encore signé J. Pocquelin.

8° Marguerite Pocquelin, née le 15 novembre 1636 (2), qui ne survécut que quelques jours à sa mère.

Jehan Pocquelin mourut le 25 février 1669 dans la maison des piliers des Halles, qu'il avait rachetée par sentence de décret du Châtelet de Paris du

(1) Si cette date est vraie et que Marguerite soit *née* le 15 novembre 1636, elle vint au monde à l'aide d'*une opération césarienne*. On sait, du reste, qu'au XVIIe siècle, cette opération était encore fort à la mode, quoique réussissant très rarement.

(2) Taschereau, p. 427.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

1er avril 1634, et qui avait été, à son insu, sous le nom (1) du célèbre « professeur ès mathématiques » Jacques Rohault, reconstruite des deniers de son fils *le Comédien,* celui que dans ses comptes (2) il appelle amèrement, lui aussi, « Monsieur Molière. »

Inventaire fut dressé le 14 avril 1670 par les notaires du Châtelet, Gigault et Buon, à la requête du sieur Jean-Baptiste Pocquelin Molière, tapissier et valet de chambre du Roi, demeurant à Paris, rue Saint-Thomas-du-Louvre ; sieur André Boudet, marchand tapissier bourgeois de Paris, y demeurant sous les piliers de la Tonnellerie, tuteur d'André et Jean Boudet, enfants mineurs de lui et de Marie-Madeleine Pocquelin, sa femme, et de Marie Maillard, veuve de défunt sieur Jean Pocquelin, vivant aussi marchand tapissier, bourgeois de Paris, y demeurant, rue du Cygne, tutrice de Jean-Baptiste Pocquelin, fils mineur dudit défunt et d'elle, habiles à se porter héritiers de Jean Pocquelin père, décédé, veuf de Marie Cressé, le 25 février 1669.

(1) Pour le payer de ses avances, Jean Pocquelin lui constitua 500 livres de rente par acte du 4 janvier 1667, Le Semelier et Buon, notaires; mais Jacques Rohault fournit déclaration le 31 août 1668, devant Lenormand et Gigault, notaires, que cette rente appartenait à Molière, dont il n'avait été que le prête-nom.

(2) Soulié, p. 65. — Cette maison a été démolie lors du percement de la rue Rambuteau; elle avait déjà été incendiée en partie le 12 juillet 1705.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

V

Jean Pocquelin, né dans la maison des Singes (1), où demeuraient alors ses parents, fut baptisé en l'église Saint-Eustache le 15 janvier 1622 (2).

Catherine Fleurette, seconde femme de son père, fut si dure pour lui qu'on n'osa, de son vivant, le mettre au collège; mais dès qu'elle eut rendu sa rude âme à Dieu, il fut placé, chez les Jésuites (3), au collège de Clermont (depuis Louis-le-Grand), où il fit des progrès tels, grâce aux heureuses dispositions

(1) Loiseleur, p. 22. — Soulié écrit *maison des Cinges*, à cause d'une très ancienne sculpture qui la décorait (?). — Ce fut le 13 brumaire an VIII (4 novembre 1799) qu'on plaça une inscription en marbre blanc sur l'ancienne maison rue de la Tonnellerie. Elle est doublement erronée, étant conçue comme suit :

JEAN-BAPTISTE POCQUELIN DE MOLIÈRE EST NÉ DANS CETTE MAISON EN 1620.

Elle aurait dû être mise sur la maison de la rue Saint-Honoré portant aujourd'hui le n° 96.

(2) Beffara, p. 6. — On a voulu contester que ce Jean Pocquelin fût Molière, mais les termes de l'inventaire de 1633, au décès de Marie Cressé, ne peuvent laisser aucun doute à cet égard. De plus, certains critiques n'ont-ils pas ajouté que *cet acte n'étant qu'un acte de baptême, on ne saura jamais quel jour est né Molière!* Regret stérile, car d'ordinaire, lorsque le baptême n'a pas lieu le jour même de la naissance, l'acte porte *né d'hier, né du...*

(3) Tallemant des Réaux, dans ses *Historiettes*, avance que « destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, il étudia avec succès la théologie, mais que ce furent les beaux yeux de la Béjard qui l'en détournèrent !... »

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

dont la nature l'avait doué, qu'en 1641 il était en rhétorique : au mois d'août de ladite année, il quitta ses bons maîtres, ayant eu pour condisciples le prince de Conti, Chapelle et Bernier, et pour professeur Gassendi, qui lui inculqua les doctrines d'Épicure. Il fut ensuite à la Sorbonne étudier la théologie et le droit canon, et comme on voulait en faire un avocat, il alla à Orléans et s'y fit bientôt recevoir (1) licencié en droit civil.

Ces graves études ne l'avaient pas empêché d'apprendre la profession de tapissier qu'exerçait son père : sans cet apprentissage obligé, il n'eût pu certainement être, par lettres signées Louis, le 14 décembre 1637 (2), reçu survivancier en l'office de tapissier valet de chambre du Roi, prêter serment le 18 du même mois, ni exercer cette charge comme il le fit, au moins durant treize années, depuis la mort de son frère arrivée en 1660 jusqu'en 1673 (3), date de son propre décès.

Jean Pocquelin plaida-t-il jamais? c'est fort douteux puisque, si l'on en croit un auteur, « il ne fut

(1) Grimarest affirme qu'il le tenait de la famille même.

(2) Soulié, *Doc.* XLV, cote 10.

(3) Dans un titre communiqué à M. Loiseleur par un érudit, M. Parent du Rozan, on lit : « *Menus plaisirs, 1664* : à Jean Pocquelin et à Pierre Nauroy, tapissiers et valets de chambre du Roy, pour menues fournitures par eux faites pendant le quartier de janvier, pour ce..... LXXV livres. »

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

au palais qu'une fois seulement (1). » C'est que malgré l'attrait que pouvait offrir à son esprit si délié la noble indépendance de cette profession, son goût naturel n'était point aux questions ardues du droit ni aux subtilités multiples de la chicane. De secrets instincts l'appelaient vers une toute autre carrière, dont l'amour, au dire de Grimarest (2), lui avait été inspiré dès l'enfance par son grand-père, Louis de Cressé, qui aimait passionnément la comédie « et y menoit souvent le petit Poquelin à l'hôtel de Bourgogne. »

Mais il allait rencontrer, en obéissant à sa véritable vocation, la plus forte opposition dans sa famille : on rougissait à cette époque de l'humble métier de comédien !

L'un de ses contemporains, Charles Perrault, nous a transmis, dans ses *Hommes Illustres* (3), le souvenir des vives sollicitations et des promesses séduisantes qui lui furent alors faites, à l'instigation des Pocque-

(1) La Béjard le reproche à *Élomire*. Voy. sur ce nom la note 1 de la page 46.

(2) *Vie de Molière*, p. 7.

(3) P. 79. — Cet auteur ajoute que « bien loin que le maître lui persuadât de quitter la profession de comédien, le jeune Molière lui persuada d'embrasser la même profession. »

On s'étonne dès lors que Bayle, dans son *Dictionnaire historique et critique* publié en 1710, ait écrit : « *Bien des gens* m'ont assuré qu'il ne se fit comédien que pour être auprès d'une comédienne dont il était devenu fort amoureux. Il laisse à deviner si l'on s'est tu parce que cela n'est pas véritable ou de peur de lui faire du mal. »

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

lin, ses parents, par plusieurs de ses amis intimes, afin de l'amener à renoncer à son dangereux dessein. Son ancien maître de pension lui représenta « qu'il perdoit entièrement l'honneur de la famille, qu'il plongeoit ses parents dans de douloureux déplaisirs, et qu'enfin il risquoit son salut d'embrasser une profession contre les bonnes mœurs et condamnée par l'Église... » Mais que pouvaient ces observations, justes sans doute pour l'époque où elles étaient faites, contre cette voix secrète qui l'appelait sur le chemin de l'Immortalité? Rien n'y fit : le jeune Pocquelin voulut être comédien.

Pour ménager d'étranges susceptibilités, il changea publiquement son nom en celui de (1) JEAN-BAPTISTE POCQUELIN, et, vers la fin de 1642, il entra dans la *Société des Enfants de Famille,* qui jouaient gratis et qu'il fit assez forts pour aborder la scène publique : ils se constituèrent, aux fossés de la Tour de Nesle, sous la dénomination de l'*Illustre Théâtre:* six mois après, il en était le chef.

(1) Il est à remarquer que dans l'acte du second mariage de sa veuve, le 31 mai 1677, il est dit *Jean* Pocquelin et non *Jean-Baptiste.* — Voy. aux *Pièces justificatives.*

L'abbé Adrien de la Roque, dans la *Vie de Jean Racine,* précédant les *Lettres inédites de Jean et Louis Racine,* 1862, p. 14 et 166, remarque que Jean Racine, connu sous ce seul prénom, porte dans son épitaphe rédigée par Boileau : « Jean-Baptiste Racine. » Ce dernier, parrain de Jeanne-Thérèse Ollivier, baptisée en l'église Notre-Dame-d'Auteuil, le 12 mai 1668, signa *Jean Racine de l'Espinay.*

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Une obligation en date du 31 mars 1645 reçue par Collas et Manchon, notaires au Châtelet, nous montre Jean-Baptiste Pocquelin se qualifiant de SIEUR DE MOLIÈRE (1). Cette nouvelle appellation n'était pas un nom de théâtre : c'était une satisfaction donnée par lui (2) à tous les siens, qui pouvaient le désavouer sous cette nouvelle désignation.

Ce nom de Molière a donné lieu à de nombreux commentaires : on a invoqué le souvenir du romancier François de Molière, sieur d'Essertine, mort assassiné en 1623, auteur de *Polixène*, ouvrage alors en grande réputation; on a cité un danseur poète et musicien en vogue à cette époque à la cour de France, où on l'appelait *le fameux Molière,* quoiqu'il se nommât réellement Louis de Mollier; au reste, il disparut complètement quand Jean-Baptiste Pocquelin commença, en 1664, à écrire ses ballets, et mourut à Paris, inaperçu, « le 18 avril 1688, ayant marié sa fille, Marie-Blanche, au sieur Ytier, musicien comme lui et ayant même emploi dans la maison royale. »

(1) M. Taschereau, p. 341, dit que « la qualification de *sieur de* n'appartenait qu'aux gentilshommes, tout au moins écuyers. » Il y a là, selon nous, une erreur. Cette qualification s'appliquait plus spécialement au possesseur d'un fief sans justice, noble ou *roturier;* celle de *seigneur* indiquait le fief noble ayant droit de justice.

(2) Ce dédain, il faut le dire, pour les comédiens subsista longtemps encore après que Molière, par ses succès brillants, eut *anobli* pour ainsi dire cette humble profession.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Quant à nous, nous nous refusons à croire que notre Molière, « celui qui ne faisait pas de la musique » et est demeuré *le fameux*, le fit par folle vanité, changeant, sans motif sérieux, son nom comme il le dit plus tard,

Pour en vouloir prendre un bâti sur des chimères.

Nous croyons qu'il obéit à une sorte d'usage de son siècle, celui d'indiquer par là une possession terrienne : il voulait montrer qu'il était *sieur*, c'est-à-dire possesseur à Molière (1) de Sérans en Beauvoisis, pays adoptif des anciens Pocquelin venus d'Écosse, sous le commandement d'Archibald Douglas, comme auxiliaires du roi Charles VII.

Quoi qu'il en soit, il sut, par son génie, donner droit de bourgeoisie à ce nom terrien, et la postérité a consacré ce surnom de Molière devenu si populaire et sous lequel seul il est à peu près universellement connu.

Le 28 décembre 1643 (2), il était au nombre des comédiens qui se préparaient à jouer dans le *Jeu de paume des Métayer* (3), près la Tour de Nesle. La

(1) Le *Dictionnaire des Postes* cite huit localités du nom de Molière, huit autres appelées La Molière et onze nommées Mollières ; dans l'arrondissement de Rambouillet (Seine-et-Oise), la commune des Molières, 507 habitants, et deux hameaux dans les communes des Essarts-le-Roi et de la Villeneuve-la-Chévrie.

(2) Soulié, p. 28.

(3) Du nom de ses propriétaires, Nicolas et Louis Métayer, fils de Martin Métayer, maître paumier.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

séparation d'avec sa famille est dès lors complète : il court à ses destinées, se liant de plus en plus aux Béjard (1), qui allaient exercer, sur sa vie, la plus décisive influence.

Il ne saurait entrer dans le cadre restreint que nous avons adopté l'obligation pour nous de dépeindre ses pérégrinations en province (2), où, de 1646 à 1650, il essaya ses forces avec ses associés de l'Illustre Théâtre, non plus que son retour à Paris avec la nouvelle troupe qu'il forma et conduisit à Lyon (3), à Dijon, à Montbrison, etc. : nous renvoyons aux nombreux biographes (4) qui ont raconté ses voyages, et notamment à M. Loiseleur, qui s'est principalement attaché à élucider les *points obscurs de sa vie*.

Le 14 septembre 1654 (5), il acceptait, à Paris, la cession que lui faisait son père, devant Le Semelier et Buon, notaires au Châtelet, de son office de tapis-

(1) Soulié, p. 30.

(2) A Avignon, Molière fit connaissance de Pierre Mignard, qui revenait d'Italie. Ils commencèrent là une amitié qui dura jusqu'à la mort du premier. Le grand peintre a laissé un fort beau portrait de son ami.

(3) Ce fut pendant son séjour à Lyon que Molière joua la tragédie d'*Irène*, de l'avocat Claude Basset. — *Mémoires lus à la Sorbonne en 1863*, p. 258.

(4) Citons spécialement, comme ayant trait à nos contrées, l'excellent livre de notre confrère de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon : *Les origines du théâtre de Lyon*, par M. Brouchoud, avocat.

(5) Soulié, *Doc.* XXIV.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

sier valet de chambre du Roi : ils signèrent Pocquelin et J. Pocquelin.

Le 3 novembre 1658 (1), il s'établissait définitivement à Paris, avec ses associés, au Théâtre du Petit-Bourbon (2) sous le titre de *Troupe de* MONSIEUR.

Depuis lors, ce ne fut pour cet homme célèbre, qui si bien critiqua nos vices et châtia nos ridicules, qu'une longue suite de succès qui ont immortalisé le nom de Molière et que nul n'a mieux appréciés que Cailhava dans ses *Études*, publiées en 1802. Qu'il nous suffise de rappeler les titres de ses principales pièces, avec l'indication, d'après les recherches les plus récentes, des dates où elles furent jouées pour la première fois, savoir :

L'Étourdi, janvier 1653, à Lyon;
Le Dépit amoureux, 6 décembre 1656, Béziers;
Les Précieuses ridicules, novembre 1659, Paris;
Le Cocu imaginaire, 28 mai 1660, Paris;
*L'*ÉCOLE DES MARIS, 24 juin 1661, Paris;
Les Fâcheux, 16 août 1661, Vaux;
L'École des Femmes, 26 décembre 1662, Paris;
La Critique de l'École des Femmes, 1er juin 1663, Paris;
L'Impromptu de Versailles, 14 octobre 1663, Versailles;

(1) Soulié, p. 55.

(2) Cailhava, p. 10, nous apprend qu'il occupait le terrain où se trouve aujourd'hui la façade du Louvre.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Le TARTUFFE, 12 mai 1664, Versailles;
Le MISANTHROPE, 4 juin 1666, Paris;
Le Médecin malgré lui, 9 août 1666, Paris;
L'AVARE, février 1668, Paris;
Georges Dandin, 18 juillet 1668, Versailles;
Le Bourgeois Gentilhomme, 14 octobre 1670, Chambord;
Les Fourberies de Scapin, 24 mai 1671, Paris;
Psyché, ballet, 24 juillet 1671, Paris;
Les Femmes Savantes, 11 mars 1672, Paris;
Le MALADE IMAGINAIRE, 10 février 1673, Paris.

Ces pièces, que nous rappelons, sont dans toutes les mémoires avec le nom du grand génie, du philosophe honnête et du poète comique sans rival, qui les composa et les joua lui-même aux acclamations de la plus brillante cour du monde; mais ce qu'on ne sait pas assez, pour les flétrir comme ils le méritent, ce sont les titres de ces ouvrages, œuvres de haine et d'envie, qui furent composés pour attenter à sa réputation et à son honneur : l'un à Paris, *Élomire hypocondre* (1), *ou les Médecins vengés*, par un inconnu se disant Le Boulanger de Chalussay, et l'autre à Francfort (2), *la Fameuse Comédienne*, libelle ordurier que son auteur n'osa signer!... et encore, contre

(1) Anagramme du mot Molière. — *Élomire* fut publié en 1670, in-12.
(2) En 1688.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

sa femme, les *Avantures ou Mémoires de la Vie d'Henriette Sylvie de Molière*, roman autobiographique édité à Paris par le libraire Charles Guillaume, comme l'indique le privilège à la fin, mais sous la rubrique d'Amsterdam, 1771 : cet ouvrage ridicule, plus que médiocre, est attribué à d'Alègre.

Molière fit dresser le 22 janvier 1662 (1), devant Ogier et Paris, notaires au Châtelet, les conditions civiles de son mariage; les parties y sont dénommées, d'une part : Jean-Baptiste Pocquelin de Molière, demeurant à Paris, rue Saint-Thomas du Louvre ; d'autre part : damoiselle Marie Hervé, veuve de feu Joseph Béjard (2), vivant écuyer, sieur de Belleville, demeurant à Paris, dans la place du Palais-Royal, stipulant en cette partie pour damoiselle Armande-Grésinde-Claire-Élisabeth Béjard, sa fille, et dudit défunt sieur de Belleville, âgée de vingt ans ou environ.

Furent présents à l'acte, pour le futur : Sieur Jean Pocquelin, père, tapissier et valet de chambre du

(1) Soulié, *Doc.* XXX et XLV.

(2) Joseph Béjard, d'abord procureur au Châtelet, était devenu huissier des Eaux et Forêts de France à la Table de Marbre, et s'était marié, le 6 octobre 1615, avec Marie Hervé, dont il eut onze à douze enfants, sur lesquels cinq lui survécurent. L'aîné, comédien, Joseph Béjard, a laissé un *Recueil des titres, qualités, blasons et armoiries des prélats et barons des États du Languedoc tenus en 1654*, Lyon, 1655-57.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Roi (1), et sieur André Boudet, marchand, bourgeois de Paris, beau-frère, à cause de damoiselle Marie Pocquelin, sa femme; et de la part de la future : damoiselle Madeleine Béjard, fille usante et jouissante de ses biens et droits, sœur de ladite damoiselle, et Louis Béjard, son frère, demeurant avec ladite damoiselle leur mère, dans ladite place du Palais-Royal.

Cet acte est encore signé par le père J. Pocquelin et par son fils J.-B. Pocquelin Molière.

Le mariage de Molière avec Armande Béjard fut célébré à Saint-Germain-l'Auxerrois le 20 février 1662 (2).

(1) Le père de Molière est seul de tous les Pocquelin. Les autres rougissaient encore du comédien !...

La future avait pour frère Louis Béjard, qualifié écuyer, ingénieur ordinaire du Roi, dans un acte du 12 mai 1672;

Et pour sœurs : Geneviève Béjard, aussi absente, laquelle se maria deux ans plus tard, âgée de 40 ans, le 25 novembre 1664, à Léonard de Loménie, sieur de Vilaubrun, bourgeois de Limoges, et le 15 septembre 1672, veuve de lui, avec Jean-Baptiste Aubry, sieur des Carrières, paveur ordinaire des bâtiments du Roi, demeurant rue Champ-Fleury, paroisse St-Germain-l'Auxerrois;

Et encore : Madeleine Béjard, dont avait été tuteur Simon Courtin, bourgeois de Paris, qui fut la *maîtresse* de messire Esprit Raymond, comte de Moirmoron, comte de Modène, chambellan de Gaston, duc d'Orléans, demeurant place du Palais-Royal. De leur union naquit, le 3 juillet 1638, une fille nommée *Françoise*, dont nous ignorons la destinée.

Madeleine Béjard testa, le 9 janvier 1672, devant Ogier et Moufle, notaires. Elle élit sa sépulture dans l'église de St-Paul, « où sa famille a droit de sépulture, » lègue à Louis Béjard, son frère, à Geneviève, à Grésinde, ses sœurs, et fait légataire Esprit-Madeleine Pocquelin, sa nièce.

(2) Beffara, p. 7.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Le caractère léger et vaniteux de cette dernière fut pour son mari une cause de chagrins domestiques, au milieu desquels il conserva sa fidélité et sa tendresse pour son épouse, qu'il ne put ramener à lui que deux ans avant sa mort.

Molière eut d'elle trois enfants :

1° Louis Pocquelin, né le 19 janvier 1664.

Les nombreux envieux de sa gloire naissante ne craignirent pas de répandre sur son union les plus noires calomnies : on prétendit qu'il avait épousé sa propre fille (1), l'enfant de sa maîtresse Madeleine Béjard!... Le roi Louis XIV, qui aimait et appréciait Molière, voulut alors être le parrain du nouveau-né afin de faire taire ces obscurs calomniateurs. L'acte de baptême, transcrit sur les registres de la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois (2), constate que l'enfant fut « présenté par Charles, duc de Créqui et gentilhomme ordinaire du Roy, tenant pour Louis quatorziesme, Roy de France et de Navarre, et par Colombe le Charron, épouse de M. Cæsar de Choiseul, maréchal du Plessis-Praslin, dame d'honneur de Madame, tenante pour Madame Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans. »

(1) « Imputation infâme, dit M. Aimé-Martin (*Vie de Molière*, p. XXIV), à laquelle Molière ne daigna jamais répondre! »

(2) Beffara, p. 14. — Voltaire, dans sa *Vie de Molière*, écrite en 1734, fait remarquer « qu'on prouva que Molière n'avait connu la mère qu'après la naissance de la fille. »

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

D'aussi augustes répondants n'empêchèrent Louis Pocquelin de trépasser le 11 novembre suivant. Il fut inhumé (1) à Saint-Germain-l'Auxerrois;

2° Esprit-Madeleine Pocquelin, née le 4 août 1665, à qui nous consacrerons le dernier degré de cette généalogie;

3° Pierre-Jean-Baptiste-Armand Pocquelin de Molière, né le 15 septembre 1672, baptisé le 1er octobre suivant (2); il mourut le 11 du même mois, et fut inhumé en l'église Saint-Eustache (3), en présence de Boudet et Aubry, ses oncles.

Depuis 1665, la troupe de Molière s'appelait *Troupe du Roy*. Son succès ne se démentait pas; elle était attachée à la personne de Sa Majesté avec 7,000 livres de pension (4), et son directeur était personnellement pensionné sur la cassette royale, ainsi que l'indique un rôle de pensions aux hommes de lettres établi en 1663 (5), où se lit cette mention :

(1) M. Soulié, p. 59, cite cet acte que lui a communiqué M. Parent de Rosan.

(2) Pierre Boileau-Puymorin, frère de Boileau Despréaux, fut son parrain, et Catherine Mignard, fille du célèbre peintre Pierre Mignard, dit *le Romain*, et depuis comtesse de Feuquières, sa marraine.

(3) Grimarest, p. 291.

(4) Taschereau, *Notes*, p. 427.

(5) Sur ce même état figurent « Pierre Corneille, premier poète dramatique du monde, pour 2,000 livres, et Racine, poète français, 800 livres. » — Taschereau, p. 373.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

« Le sieur Molière, excellent poete comique, 1000 livres. » Aussi, lorsque Louis XIV s'avisa, un jour, de demander à Boileau quel était le plus grand écrivain de son siècle, le satirique n'hésita pas à répondre : « Sire, c'est Molière. — Je ne le croyais » pas, » répliqua le Roi, « mais vous vous y connaissez » mieux que moi. » Cette conversation ne fait-elle pas également honneur aux deux interlocuteurs?

C'était l'apogée de sa gloire : un événement imprévu vint alors enlever à la France, qui l'admirait, le comédien illustre que personne depuis n'a remplacé. Le vendredi 17 février 1673, à la suite d'un effort violent sur le mot *juro*, dans la cérémonie du *Malade imaginaire*, dont il n'avait voulu, déjà très fatigué, renvoyer la représentation, « de peur, disait-il, de faire perdre la journée à ceux qu'il employait, » on le transporta dans la loge de l'acteur Baron, puis chez lui, rue de Richelieu, où il expira, à dix heures du soir, assisté (1) à ses derniers moments par deux religieuses du couvent de Sainte-Claire d'Annecy (2), qui avaient trouvé chez lui, comme quêteuses, l'accueil le plus hospitalier.

Le curé de Saint-Eustache, très embarrassé du cas, « un comédien frappé de mort au sortir de la

(1) Voltaire, *Vie de Molière*, p. 73.

(2) Loiseleur, p. 341.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

scène (1), » lui refusa la sépulture ecclésiastique. Madame Molière courut se jeter aux pieds de Sa Majesté, se plaindre de l'injure ; le Roi la renvoya à Mgr du Harlay de Champval, Archevêque de Paris, auquel elle présenta une requête (2) qui a été conservée, et dans laquelle elle s'appuie sur ce que « Molière est mort en bon chrétien,... et que M. Bernard, prêtre habitué en l'église Saint-Germain, lui a administré ses Pâques l'an dernier... » L'inhumation religieuse fut alors permise par le « prélat plus que mondain », mais sans pompe, avec défense aux Curés et Religieux du diocèse de faire aucun service pour lui.

L'enterrement fut fait par deux prêtres qui accompagnèrent le corps sans chanter, et le Curé de Saint-Eustache, évitant de rappeler la profession de comédien du Roi que Molière avait si bien anoblie, écrivit sur le registre paroissial : « Le mardy vingt uniesme (février 1673), deffunt Jean-Baptiste Poquelin de Molière, tapissier, vallet de chambre ordinaire du Roy, demeurant rue de Richelieu, proche l'Académie des Pintres, décédé le dix septiesme du présent mois, a esté inhumé au cimetière de Saint-Joseph. »

(1) Bazin, *Notes historiques sur la vie de Molière*, 1851, p. 97 : « Le scrupule pouvait être sincère, car le cas était probablement inouï. »

(2) Cette pièce a été publiée pour la première fois en 1800, dans le *Conservateur*, recueil de morceaux inédits tirés du portefeuille de M. François de Neufchateau.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

L'inventaire de sa succession fut dressé, les 13-20 mars 1673 (1), par les notaires de Beaufort et Le Vavasseur, à la requête de damoiselle Claire-Élisabeth-Armande-Grésinde Béjard, sa veuve, demeurant rue de Richelieu, tant pour elle que comme tutrice de Marie-Madeleine-Esprit Pocquelin de Molière, fille d'icelui défunt et d'elle, âgée de sept ans et demi; furent présents : honorable homme André Boudet, marchand tapissier à Paris, sous les piliers de la Tonnellerie, oncle paternel et subrogé-tuteur de la mineure.

Dans cet acte, on est surpris du grand luxe qui existait dans l'habitation de Molière; mais au dire de Grimarest, sa femme « en l'épousant avait cru être au rang d'une duchesse, » et d'ailleurs, elle s'était conformée au goût somptueux de l'époque.

Molière (2) qui, dans ses pièces, a si souvent cherché ses caractères dans son intérieur, a fait, de sa femme, dans le *Bourgeois Gentilhomme* (3), le por-

(1) Soulié, *Doc.* XLV.

(2) Cette curieuse épitaphe parut, avec plusieurs autres, dans le *Mercure galant* de 1673 :

Ci-gît qui parut sur la scène
Le singe de la vie humaine,
Qui n'aura jamais son égal,
Qui voulant de la Mort ainsi que de la Vie
Estre l'imitateur dans une comédie,
Pour trop bien réussir, y réussit fort mal;
Car la Mort, en estant ravie,
Trouva si belle la copie
Qu'elle en fit un original.

(3) Acte III, scène IXe.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

trait suivant : « Elle a les yeux petits, mais elle les a pleins de feu ; les plus brillants, les plus perçants du monde ; les plus touchants qu'on puisse voir. Elle a la bouche grande, mais on y voit des grâces qu'on ne voit point aux autres bouches. Sa taille n'est pas grande, mais elle est aisée et bien prise. Elle affecte une nonchalance dans son parler et dans son maintien, mais elle a grâce à tout cela, et ses manières ont je ne sais quel charme à s'insinuer dans les cœurs. Enfin, son esprit est du plus fin et du plus délicat ; sa conversation est charmante, et si elle est capricieuse autant que personne du monde, tout sied bien aux belles, on souffre tout des belles. »

En parallèle, empruntons à Mademoiselle Ducroisy, la femme d'un des meilleurs comédiens que nous ayons eus, cette peinture descriptive du mari de Mademoiselle Béjard : « Il n'était ni trop gras ni trop maigre ; il avait la taille plus grande que petite, le port noble, la jambe belle ; il marchait gravement ; avait l'air très sérieux, le nez gros, la bouche grande, les lèvres épaisses, le teint brun, les sourcils noirs et forts, et les divers mouvements qu'il leur donnait lui rendaient la physionomie extrêmement comique. A l'égard de son caractère, il était doux, complaisant, généreux. Il aimait fort à haranguer, et quand il lisait ses pièces aux comédiens, il voulait qu'ils y amenassent leurs enfants pour tirer des conjectures de leurs mouvements naturels. »

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

On comprend aisément qu'avec « ce charme qu'elle avait à s'insinuer dans les cœurs », Madame Molière ait bien vite oublié l'homme si bon et si vertueux dont elle n'avait point fait le bonheur; mais ce qu'on ne lui pardonne pas, c'est d'avoir choisi elle-même pour mari un acteur de sa troupe, sans talent, sans fortune, sans esprit, sans figure (1).

Le 29 mai 1677 (2), elle passait le contrat de ce second mariage devant Jullien et Le Maistre, notaires au Châtelet de Paris. Le futur était Isaac-François Guérin, officier de la Maison du Roi et bourgeois de Paris, y demeurant, cour du Palais, paroisse de la Basse-Sainte-Chapelle, fils de défunts Charles Guérin, vivant officier du roi, et de Françoise Destrichey de Bradam.

Assistèrent à l'acte : Anne Guérin, tante paternelle, veuve de Jean Ancelin, bourgeois de Paris ; Marie Ancelin, veuve de Antoine Poussepré, marchand franger à Paris, sa cousine germaine; Jean-Baptiste Aubry, paveur du Roi, beau-frère à cause de Geneviève Béjard, sa femme, et Me Jacques Baudelot, Conseiller du Roi, Commissaire enquesteur et examinateur au dit Châtelet ; Jean Gondouin, marchand, bourgeois de Paris, amis de la demoiselle ; damoiselle Anne-Marie Martin, femme dudit Sr Aubry, et Anne Thomas, femme dudit Gondouin.

(1) Walckenaër, *Œuvres de La Fontaine*, VI, 507, *Note*.
(2) Soulié, *Doc.* LI.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Ils firent enregistrer à l'*Armorial général de France* de d'Hozier, Paris, II, p. 1000, nos 112 et 113, les armoiries qui suivent :

François Guérin (comédien) (1), officier, et Armande-Grésinde-Claire Béjard, son épouse (comédienne, veuve du célèbre comédien Jn-Bte Pocquelin de Molière), portent *d'azur, à un chevron d'or accompagné en chef de deux croissants de mesme et en pointe d'une gerbe d'or accostée de deux tourterelles d'argent*, accolé *d'azur, à la fasce d'argent accompagnée de trois molettes d'or, deux en chef et une en pointe.*

Madame Molière, dit un de ses biographes, continua de briller sur la scène par ses grâces naturelles et ses talents pour le noble comique, jusqu'au 14 octobre 1694, qu'elle obtint à Fontainebleau son congé et une pension de 1,000 livres. Retirée dans son ménage, à Meudon, en la maison acquise par elle par deux contrats des 30 mars 1676 et 25 mai 1677, elle y vécut avec une conduite exemplaire (2) et mourut le 3 novembre 1700, rue de Touraine (3) ; elle fut inhumée le 2 décembre à Saint-Sulpice, sa paroisse.

(1) Il était connu au théâtre sous le nom de du Tricher ou d'Estriché.

(2) Il parut en 1688 un libelle anonyme ayant pour titre *Histoire de la Guérin, auparavant femme et veuve de Molière,* où l'auteur s'est tristement fait l'écho des calomnies alors débitées sur le compte de Molière.

(3) Taschereau, p. 236.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Le 20 novembre 1703, devant Guyot et son collègue, notaires à Paris, il fut procédé au partage de sa succession entre la fille de Molière, héritière pour moitié, et Guérin père et fils, héritiers pour l'autre moitié.

« Elle avait, » ajoutent les frères Parfait, « la voix extrêmement jolie; elle chantait avec goût le français et l'italien, et personne n'a mieux su se mettre à l'air de son visage pour l'arrangement de sa coiffure, et plus noblement pour l'ajustement de ses vêtements. »

On ne lui connaît, de son convol, qu'un fils :

Nicolas-Armand-Martial Guérin, né en 1678 (1), mort sans enfants de son mariage, en 1708, avec la nièce d'un curé (2) nommé Guignard : elle vivait encore en 1748. On croit qu'elle eut par héritage tous les papiers de Molière.

Elle se remaria en secondes noces au Sr Belin.

VI

Marie-Madeleine-Esprit Pocquelin, fille de Molière, naquit le 4 août 1665 (3); elle fut d'abord pensionnaire au couvent des dames religieuses de la Conception, rue Saint-Honoré; puis, lasse d'attendre

(1) Voir Soulié, *Doc.* LVIII.
(2) Les frères Parfait, VI, 367.
(3) Beffara, p. 5.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

un parti du choix de sa mère, elle se laissa enlever (1) de la maison qu'elle habitait rue du Temple, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, et devint la femme de Claude de Rachel de Montalant, ancien organiste, dit-on, de la paroisse de Saint-André des Arcs (2), d'une famille noble (3) et ancienne.

Dans son contrat de mariage, reçu le 29 juillet 1705 (4) par Bailly et Gaillardie, notaires au Châtelet de Paris, les futurs sont désignés : D'une part, Claude de Rachel, écuyer, sieur de Montalant, demeurant à Paris, rue Christine, paroisse Saint-André des Arcs, fils de défunt Jean de Rachel, écuyer, sieur de Montalant, Conseiller du Roi, Commissaire ordinaire des guerres, et de dame Marie Dugats ; — et d'autre part, damoiselle Marie-Madeleine-Esprit Pocquelin de Molière, majeure usante et jouissante de ses biens et droits, demeurant à Paris, rue du Petit-Lion, faubourg Saint-Germain, paroisse Saint-Sulpice, fille de défunts Jean-Baptiste Pocquelin de Molière, tapissier, valet de chambre du Roi, et de Armande-Grésinde-Claire-Élisabeth Béjard, son

(1) Cizeron Rival, p. 14. — Mad. Molière, femme Guérin, commença quelques poursuites, mais des amis communs arrangèrent l'affaire.

(2) Auger, *Vie de Molière*, p. 124.

(3) Soulié, *Doc.* LXV. — Dans la cote 34e, on lit : « 51 pièces, qui sont les titres concernant la filiation du défunt, sieur de Montalant. »

(4) Soulié, *Doc.* LIX.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

épouse au jour de son décès, femme en secondes noces d'Isaac-François Guérin, sieur du Tricher, officier du Roi. Furent présents : pour le futur, Me Gilles Le Masson, caissier général des États de Bretagne ; François-Louis de Trohéou-Musnier, et Me Claude Dupré, procureur au parlement de Paris, amis, — et de la part de la damoiselle de Molière, dame Marie Le Camus, épouse de M. Jean-Réné de Bazan, marquis de Flamenville, lieutenant-général des armées du Roi ; Pierre d'Argouges, écuyer, sieur de Saint-Malo, et dame Louise Largillier Dalensey, son épouse, ses amis.

La future signa M. M. Esprit Pocquelin Molière.

Ce mariage fut célébré à la paroisse Saint-Sulpice le 5 août 1705 (1) : l'acte, dressé sur le registre paroissial, nous apprend que Me Claude de Montalant était âgé de 59 ans et était veuf de demoiselle Anne-Marie Alliamet ; il en avait eu quatre enfants (2) de 1679 à 1684.

Cette union resta stérile. Madame de Montalant mourut à Argenteuil le 23 mai 1723, « ayant fait connaître par l'arrangement de sa conduite, » dit Grima-

(1) Soulié, *Doc.* LIX, LX et LXV.

(2) De ces quatre enfants, il ne resta que deux filles : L'une, Marie de Rachel, dite de Mareuil, était, en 1724, religieuse au couvent de St-Laurent, diocèse de Comminges, et l'autre, Marie-Madeleine de Rachel, également dite de Mareuil, religieuse au couvent des Filles du St-Sacrement, dites de Saint-Augustin, établies à Châtillon-sur-Loir.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

rest, « et par la solidité et l'agrément de sa conversation, qu'elle a moins hérité des biens de son père que de ses bonnes qualités. »

Claude de Montalant décéda rue du Four le 4 juin 1738, âgé de 92 ans, étant né à Saint-Martin d'Estréaux en Forez (1), le 23 février 1646. Par son testament, du 13 août 1737, reçu Bellanger et Boivin, notaires à Paris, il fit légataire et exécuteur universel sieur Pierre Chapuis, bourgeois de Paris, y demeurant, rue de Gravilliers; sa petite-nièce, petite-fille de Jean Pocquelin *le jeune* et de Marie Maillard; léguant en outre à Françoise Davenne, femme de Charles Astier, maître cordonnier à Paris, cousine issue de germain, et à Marie-Nicole-Thérèse Dugats, épouse de Michel Blondy, pensionnaire du Roi, pour Angélique Blondy, sa fille, etc.

Ainsi se desséchèrent successivement les quatre branches de cette vieille souche des Pocquelin issue des forêts d'Écosse, et dont un rejeton avait été transporté en France à la suite des guerres du xve siècle : mais si l'arbre a péri, le meilleur de ses fruits a été conservé. Le nom du *Comédien* a survécu, et avec une auréole de gloire telle, dit Chamfort en écrivant

(1) Cet acte n'existe plus : les registres paroissiaux de St-Martin d'Estréaux ne datent que de 1671. D'après l'inventaire dressé à sa mort, les 15 et 16 septembre 1738, par Boivin, notaire, cet extrait baptistaire était signé Darnaudin, curé.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

sa Vie en 1724, que « son trône est toujours vacant ! »

Nous ne pouvons mieux finir cette rapide esquisse qu'en citant l'appréciation qu'a faite de Molière un auteur qui ne peut paraître suspect de partialité, l'abbé Le Gendre, chanoine de l'Église de Paris (1) : « Personne n'a eu plus de talent pour jouer tout le genre humain, pour trouver le ridicule des choses les plus sérieuses, et pour l'exposer de manière qu'on ait honte d'y tomber : au sentiment de bien des gens, il y a plus de sel attique dans les Comédies de ce poète, que dans celles d'aucun ancien Grec ou Romain ; ses Pièces sont semées de railleries délicates, et on y voit partout une judicieuse sobriété à ne dire que ce qu'il faut en chaque caractère, et une adresse merveilleuse à sçavoir attraper la naïveté de la pure nature : ses portraits sont si beaux, ces beautés si naturelles, qu'elles se font sentir aux personnes les plus grossières. Les Étrangers avouent que jamais la Grèce ni Rome n'ont rien de plus parfait que le sont la plupart des Pièces de Corneille, de Racine et de Molière. »

Et ces paroles de l'abbé Prévost : « Molière n'a plus besoin qu'on le recommande ; il est depuis long-

(1) *Les Mœurs et Coutumes des François*, 1753, p. 188.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

temps, et pour toujours, à ce point de réputation auquel les éloges n'ajoutent rien, et où la beauté et la délicatesse des louanges ne servent qu'à l'honneur de celui qui les donne ! »

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf